

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

**SYNTHESE DU DOSSIER
ET RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT ET
DE L'ETUDE DE DANGERS**

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

SOMMAIRE

1.	L'ENTREPRISE :	3
2.	L'ACTIVITE D'ENTREPOSAGE ET DE LOGISTIQUE	3
3.	L'EFFECTIF	8
4.	UTILITES ASSOCIEES AUX CELLULES D'ENTREPOSAGE	8
5.	ETAT INITIAL DU SITE	11
6.	IMPACT DES ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT	13
6.1	L'IMPACT VISUEL.....	13
6.2	L'EAU	15
6.3	L'AIR	18
6.4	LES DECHETS	18
6.5	LE BRUIT	18
6.6	LE TRAFIC	19
6.7	IMPACT SUR LA SANTE	19
6.8	IMPACT SUR LA BIODIVERSITE	20
7.	RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS	25
7.1	POTENTIELS DE DANGERS.....	25
7.2	REDUCTION DES POTENTIELS DE DANGERS – MESURES DE MAITRISE DES RISQUES	25
7.3	ANALYSE DES RISQUES – SCENARIOS D'ACCIDENTS ETUDIES	26
7.4	INCENDIE DES CELLULES DE STOCKAGE	27
7.5	INCENDIE DU PARKING VL ET EXPLOSION DES CAMIONS AU GNL.....	38
7.6	DISPERSION D'AMMONIAC.....	38
7.7	EAUX D'EXTINCTION EN CAS D'INCENDIE : POLLUTION ACCIDENTELLE DE L'EAU ET DU SOL.....	39
8.	CONCLUSION	39

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

1. L'ENTREPRISE :

Le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter est établi dans le cadre du projet de réalisation d'un entrepôt logistique sur la commune de Saint Quentin Fallavier (38). La demande d'autorisation est déposée par la société ITM LAI. Le site permettra d'alimenter les sites Intermarchés de la région.

L'ensemble du projet peut être divisé en plusieurs parties (ces parties seront décrites plus précisément par la suite).

- **L'activité «frais et surgelés»,**
- **L'activité « sec »,**
- **Les bureaux et autres locaux sociaux,**
- **Les aménagements extérieurs et utilités.**

Le projet fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter et d'un permis de construire.

Le projet de plateforme de distribution sera implanté sur un terrain d'environ 17,2 ha

2. L'ACTIVITE D'ENTREPOSAGE ET DE LOGISTIQUE

La nature exacte des marchandises stockées évoluera en fonction des contrats passés entre ITM et ses fournisseurs. Néanmoins, les familles de produits resteront sensiblement identiques :

- Alimentaires : Epicerie, les liquides alimentaires, vins et alcools de bouche, produits frais et produits surgelés,
- Saisonniers : substances et préparations dangereuses (produits de traitement des eaux de piscine, produits phytosanitaires, liquides inflammables, charbon).
- Droguerie, Parfumerie, Hygiène (DPH) y compris certains produits dangereux (générateurs d'aérosols et cartouches à gaz, liquides et solides inflammables).

Les matières stockées sont donc variées, il s'agit principalement :

- Matières combustibles y compris produits alimentaires, bois, papiers, cartons, matières plastiques et polymères, charbon de bois,
- Alcools de bouche,
- Aérosols,
- Substances et préparation chimiques diverses : solides facilement inflammables, substances et préparations comburantes, produits très toxiques pour les organismes aquatiques...

Les produits seront reçus en palettes et stockés en rayons sur palettières ou transstockeurs ou en masse, et sur plusieurs niveaux de stockage. Ils seront repris en palettes entières, ou par fraction pour la constitution de commandes.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Les produits indésirables sont ceux dont la nature et la quantité entraineraient le classement dans d'autres rubriques de la nomenclature que celle reprises dans ce dossier. Toute modification de classement de rubriques ferait l'objet d'un dossier complémentaire.

Stockage produits frais et surgelés

Le stockage des produits frais et surgelés sera sur le côté Ouest du bâtiment. Cette zone sera constituée de 5 cellules séparées par des murs séparatifs à minima REI120.

Cellule 1 : Stockage FFL : c'est une cellule de 5 200 m² en froid positif à + 8°C dans laquelle seront stockés les fruits, fleurs et légumes (FFL). Le stockage est réalisé en masse sur une faible hauteur (inférieur à 5 m), sur 3 648 m². Cette cellule est séparée de la cellule voisine (frais racké) par un mur séparatif REI120. La façade Ouest (extérieur de l'entrepôt sera également REI120). La hauteur sous poutre sera de 9,2 m.

Dans cette cellule on retrouve également la murisserie de bananes (cf paragraphe suivant), et la Scamer (stockage des produits de la mer entre 0 et 2°C).

Cellule 2 : Frais racké : c'est une cellule de 4 316 m² en froid positif (+5°C). Le stockage est réalisé en racks sur une surface de 2 112 m² sur une hauteur pouvant aller jusqu'à 6 m. Les produits stockés sont les produits laitiers, viandes, charcuteries, pâtes fraîches... La cellule est séparée des 2 cellules voisines par des murs REI120.

Cellule 3 : Dale frais : Cette zone est dédiée au process de préparation des lots à 5°C. Il n'y a pas de stockage dans ces zones. La cellule 3 sera séparée de la cellule gel par un mur REI240. La zone n'accueillant pas de stockage, elle n'est pas comptabilisée dans les volumes 1511 et n'est pas soumise à la limitation à la surface de 6 000 m².

L'ensemble des cellules en froid positif seront sprinklées.

Cellules 4 et 5 – Stockage surgelés : le stockage des produits surgelés sera réalisé dans 2 cellules à – 24°C de moins de 3 000 m². Les 2 cellules seront séparées entre elles par des murs REI120. Par contre la séparation avec la cellule contenant sera REI240.

Ces cellules ne seront pas sprinklées.

Répartition des quais :

Dans la zone en froid positif, l'activité exercée sera une activité d'éclatement des palettes et reconstitution des lots pour les magasins. Les quais réception seront situés au Nord et les quais expéditions seront au Sud. On compte au total 32 quais de réception et 27 quais d'expédition.

Pour les cellules surgelées les quais réception seront également au Nord (4 quais) et les expéditions au Sud 9 quais.

Murisserie :

Le site exercera également l'activité de murisserie.

Le mûrissage est l'opération qui consiste à maintenir pendant environ plusieurs jours les bananes dans des conditions contrôlées de température, d'humidité et d'environnement gazeux, afin que leur épiderme passe de la coloration du fruit vert au fruit jaune.

Le murissage se fait par diffusion d'un gaz, l'Azéthyl.

NOTA : Précisions relatives au concentré d'Azéthyl.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

L'Azéthyl se compose de :

- * 5 % au maximum d'éthylène (C₂ H₄),
- * 95 % au minimum d'azote (N₂)

La fiche de données de sécurité de l'Azéthyl figure en Annexe. Le produit pur n'est ni toxique ni inflammable.

La murisserie aura une surface d'environ 557 m².

Stockage des produits secs :

Le stockage des produits secs se fera sur la seconde partie de l'entrepôt dans 5 cellules de grandes hauteurs :

- **2 cellules de préparation automatique (OPM 1 et OPM2)** d'une surface unitaire de 5 164 m² pour OPM1 et 5 094 m² pour OPM2. Le stockage sera effectué dans la partie Nord dans une hauteur libre sous poutre de 21,5 m.

- **1 cellule de préparation manuelle - picking (CPS)** d'une surface d'environ 5 147 m² dans une hauteur libre sous poutre de 21,5 m. Du personnel de l'entrepôt sera présent dans cette cellule.

- **1 cellule de stockage de type transstockeur (HBW)** d'une surface unitaire d'environ 5 555 m² pour le stockage en palettes. La hauteur libre sous poutre sera de 30 m.

- **1 cellule de stockage tampon avant expédition (Buffer)** d'une surface unitaire de 4 901 m² dont la hauteur sous poutre varie entre 6,85 au niveau des quais et 21,5 m au droit des cellules OPM, CPS et HBW.

La cellule HBW sera totalement automatisée, aucun membre du personnel ne sera présent dans la cellule. En cas d'ouverture d'une des portes, les transstockeurs seront arrêtés automatiquement.

La cellule CPS sera semi – automatisée, les palettes stockées dans les palettiers seront acheminées vers les zones de picking par des transstockeurs. Les employés chargés des préparations de commandes seront équipés de transpalettes

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

ITM Saint Quentin Fallavier – Caractéristiques dimensionnelles du projet

Cellules réfrigérées et contenants	Hauteur sous bac (m)	Surface de la cellule (m ²)	Volume utile de stockage (m ³)
FFL	11,3	4 168	47 098
Scamer	11,3	1 032	11 662
Frais racké	8,85 13,0	2 154 (prépa) 2 112	46 519
Gel 1	13,2 5	2 073 313 (quai)	27 364 1 565
Gel 2	13,2 5	2 169 182 (quai)	28 631 910
Saviel + réception	8,65	1 702	14 722
TOTAL	-	15 905	178 471

Cellules 1510	Hauteur sous bac (m)	Surface de la cellule (m ²)	Volume utile de stockage (m ³)
Contenants	8,85	2 336	20 674
OPM1	23,6	5 164	121 870
OPM2	23,6	5 094	120 218
CPS	23,6	5 147	121 469
HBW	32,55	5 555	180 815
Buffer	Variable entre 8,65 et 23,6	4 912	Environ 115 923
TOTAL	-	28 208	680 970

Stockage des produits dangereux

Les produits présentant des propriétés dangereuses bénéficieront d'un traitement particulier afin de ne pas être mélangés aux produits combustibles classiques lors du stockage. Dès leur arrivée sur le site les produits dangereux seront dirigés vers les cellules spécifiques selon leurs propriétés.

Lors de la constitution des colis/palettes magasins les produits seront récupérés dans ces cellules spécifiques (cellule dangereux pour l'environnement, cellules liquides inflammables, cellule aérosols et PRD (Produits Réputés Dangereux)) correspondantes et amenés en cellules OPM pour préparation des expéditions. Le croisement des flux entre produits dangereux et matières combustibles sera de courte durée.

Les produits dangereux qui seront stockés sur le site sont présentés dans le tableau suivant.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Type de produits stockés / rubriques ICPE	Dimensions de la cellule	Dispositions constructives	Volume de la rétention associée
Cellule Produits dangereux pour l'environnement : 4510 / 4511 (risque de pollution)	S = 209 m ²	Structure stable 1h Murs séparatifs REI120	22 m ³
Cellule Liquides et solides inflammables : risque d'incendie	S = 417 m ² Quantité stockée < 20 m ³	Structure stable 1h Murs séparatifs REI120	10 m ³ dans la cellule
Cellule Gaz inflammables (aérosols) : risque d'incendie et d'explosion	S = 525 m ²	Structure stable 1h Murs séparatifs REI120	-
Cellule PRD Acides, bases, comburant	S = 160 m ²	Structure stable 1h Murs séparatifs REI120	Rétention distinctes selon les incompatibilités

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

3. L'EFFECTIF

Effectif :

L'effectif du site sera d'environ 300 salariés dont environ 260 en logistique.

Rythme d'activité :

Les horaires de travail des entrepôts s'étaleront sur plusieurs postes : 2x8h ou 3x8h selon l'activité. En période haute, les équipes alterneront en 3 x 8 sur 7 jours, en dehors de ces périodes, les équipes tourneront en 2 x 8 sur 6 jours de 5h à 22h.

Les horaires de fonctionnement des quais seront celles de l'entrepôt.

Pour les postes de journée (postes de « bureaux ») les horaires seront 8h – 18h du lundi au vendredi.

4. UTILITES ASSOCIEES AUX CELLULES D'ENTREPOSAGE

Chauffage

Afin d'assurer le chauffage des locaux et des zones de stockage, le site sera équipé d'une chaudière gaz. La chaufferie sera séparée des zones de stockages par des murs REI 120. La puissance de la chaufferie sera d'environ 1,6 MW.

Les surfaces de stockages seront chauffées aux moyens d'aérothermes à eau chaude. Les bureaux seront chauffés au moyen de pompe à chaleur réversibles.

Local de charge des chariots

Pour l'ensemble du bâtiment, il est prévu un local de charge qui sera situé entre la zone de stockage en froid positif et les cellules de grandes hauteurs, c'est-à-dire au milieu de l'entrepôt.

La charge des batteries des chariots de manutention aura lieu dans un local de charge REI120, ventilé et muni d'une détection d'hydrogène. La puissance de charge sera de l'ordre de 7 200 kW.

Chariots thermiques

En complément des chariots électriques présentés dans le tableau précédent, le site sera doté de chariots thermiques fonctionnant au gaz.

Les auto laveuses du site fonctionneront au moyen de bouteilles de gaz butane.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Installations groupes froids

Services administratifs :

Les bureaux, salles de réunions, réfectoires, seront climatisés.

Le fluide frigorigène utilisé dans les groupes de réfrigération (PAC et climatisation) sera un composé ni inflammable, ni toxique, il s'agira de R410A.

Entrepôt frigorifique

Le fluide frigorigène utilisé pour la production de froid négatif sera du CO₂, tandis que le fluide frigorigène des cellules en froid positif sera de l'ammoniac. Dans les cellules, ce sera le CO₂ qui permettra l'apport de froid (fluide caloporteur).

Les locaux techniques de production de froid des cellules en froid seront situés au Nord des cellules gel dans des locaux dédiés. Ces installations seront isolées afin de réduire leurs impacts en termes de nuisances sonores.

Sur le site il n'y aura pas d'aéroréfrigérant avec évaporation d'eau et donc pas de risque de prolifération de bactéries types Legionella.

Local sprinkler

Le local sprinkler sera implanté à l'écart du bâtiment au niveau des bandes d'espaces verts au Nord de l'entrepôt.

Le local technique abritera le groupe motopompes fuel associé à la protection sprinkler. Une réserve d'eau constituée de deux cuves enterrées de 1 100 m³ chacune seront implantées à proximité du local sprinklage.

Cette réserve d'eau est destinée à assurer les besoins en eau sous pression de l'installation de sprinklage.

Les pompes associées à une réserve de fuel permettront d'obtenir une autonomie conforme aux recommandations d'un référentiel reconnu tel que NFPA, APSAD ou FMI.

Le réseau d'arrosage couvrira l'ensemble des cellules de l'entrepôt à l'exception des cellules en froid négatif.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Transit de déchets

En plus de la gestion de ces déchets issus de l'activité de logistique (plastiques, cartons principalement), la base sera amenée à réceptionner les déchets des différents points de vente. Les déchets pouvant être concernés sont de nature variée mais ne seront pas des déchets dangereux :

- papiers, cartons,
- verre,
- métaux ferreux et non ferreux,
- plastiques (emballages essentiellement),
- ...

Parking VL

Les parkings seront réalisés en superstructure, couverte et ouverte (R+3). La capacité totale du parking est de 344 places :

- rez-de-chaussée : 83 places VL et 27 places 2 roues,
- niveaux 1, 2 et 3 : 87 places VL par niveaux.

Parking PL

Les parkings PL seront situés à l'Est du bâtiment de stockage. Une partie du parking sera réservée au stationnement des poids lourds fonctionnant au GNL.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

5. ETAT INITIAL DU SITE

La superficie du terrain est d'environ 17 hectares. Il est actuellement libre de toutes constructions.

Le terrain est situé sur la commune de Saint Quentin Fallavier, en bordure de l'autoroute A43 et de la RD1006.

La zone d'implantation du projet est bordée :

- A l'Est par la route départementale 124 puis des activités industrielles dont la société Décomatic, Natilia et quelques habitations,
- Au Nord, par la route départementale 1006 (route nationale 6), puis des espaces agricoles, des habitations et une auto-école,
- A l'Ouest par un entrepôt logistique et une parcelle en friche qui accueillera un entrepôt,
- Au Sud par l'autoroute A43 puis la ZAC Chesnes de Saint Quentin Fallavier qui accueille de nombreux sites de logistique.

Synthèse de l'état initial :

	Etat initial	Remarques
Paysage	La commune de Saint Quentin Fallavier appartient à plusieurs unités paysagères. L'environnement est principalement marqué par les activités industrielles et l'autoroute.	
Topographie	Le site d'implantation du projet sera implanté au Nord Est de la commune. La zone est actuellement composée de champs et de remblais. Le site et l'environnement sont relativement plats	
Ecosystème	Le site d'implantation du projet ne se situe ni sur une ZNIEFF, ni sur une ZICO, ni sur une Natura 2000.	Des espèces protégées ont été identifiées. Un dossier CNPN est en cours de rédaction
Géologie	Le site projet se trouve sur des alluvions fluvio-glaciaires du stade de la Bourbre.	Le site n'est pas implanté au sein du périmètre de protection éloignée des captages
Hydrologie - Hydrographie	L'environnement immédiat du site est caractérisé par le passage de ruisseaux.	Le site est implanté au sein du SAGE de la Bourbre
Conditions climatiques	Moyenne de 11,7 °C annuelle. Moyenne de 938,7 mm de pluie par an. Vents orientés majoritairement Nord/Sud.	
Sismologie	Zone de sismicité modérée (zone 3)	

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

	Etat initial	Remarques
Air	Le site se situe en zone péri-urbaine à proximité de grands équipements (routes, zone industrielle). La pollution de l'air est principalement due au trafic routier et aux industries et installations de chauffage environnantes. Le site ne fait pas partie d'un PPA.	
Acoustique	Les principales sources sonores au voisinage du site sont : <ul style="list-style-type: none"> - les voies de circulation (autoroute A43, RD 1006 et RD124) - et les entreprises environnantes, - l'environnement naturel (insectes, oiseaux). 	
Influence de l'Homme sur le milieu	Les habitations les plus proches sont situées à environ 100 m à l'Est du projet	
Urbanisme et Servitudes	Le PLU a été approuvé le 30 mars 2009. Le projet se trouve en zone AUia. Le site projet n'est pas concerné par des servitudes d'utilité publique	
Risques naturels	Le site n'est pas situé en zone inondable d'après le plan de zonage du risque d'inondation de la commune.	
Risques technologiques	La commune est concernée par le risque industriel et le risque lié au transport de matières dangereuses par voie ferrée, route et canalisation. Le site est situé à proximité de l'autoroute A43 et de la RD1006. Le site n'est pas situé dans le périmètre d'étude des PPRt.	Aucune canalisation de transport de matières dangereuses ne traverse le site.

Parmi les sujets présentés dans l'analyse de l'état initial, les thèmes suivant se révèlent être des sujets à enjeux :

- la faune et la flore et plus spécifiquement les espèces protégés identifiées,
- la présence d'habitations à moins de 100 m à l'Est du site.

Ainsi ces thèmes seront développés avec attention dans la partie Etude d'impact.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

6. IMPACT DES ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans la partie suivante du résumé, chaque domaine de l'environnement du site logistique dans sa forme projetée, est passé en revue, pour expliquer les mesures prises afin de garantir l'absence de nuisances de ses activités sur l'environnement.

6.1 L'impact visuel

Les dimensions du bâtiment sont susceptibles de créer une barrière visuelle dans le paysage. Les solutions retenues visent à favoriser l'insertion des constructions dans le contexte de manière à limiter l'impact d'un tel projet sur le paysage.

La construction laissera la place à des surfaces d'espaces verts autour du bâtiment. Les espèces plantées privilégieront les espèces locales d'arbres et d'arbustes. La végétation sera à l'échelle des bâtiments en privilégiant les espèces de grande taille (chênes, frênes, érables...).

Les végétaux existants et en particuliers les arbres seront maintenus dans la mesure du possible. En phase chantier, les éléments à conserver seront identifiés

Les principaux objectifs portent sur :

- **la réalisation de locaux techniques semi enterrés** afin d'augmenter la part de surfaces enherbées.
- **la réalisation de noues végétalisées** pour la collecte des eaux. Les noues auront une faible profondeur (30 cm). Elles seront plantées de végétaux adaptés aux variations hydriques du milieu. Les noues pourront participer à l'accueil de l'avifaune migratrice si la végétation hygrophile haute s'y développe de façon importante (rousserolles, fauvelles, pouillots...).
- **choix d'espèces locales**
- **l'organisation des plantations :**
 - Alignement d'arbres tige,
 - Bande boisée, composée d'un ensemble dense d'arbrisseaux et d'arbustes, afin de former un écran visuel et un lieu d'accueil favorable à l'avifaune (gîte et couvert). La largeur de la bande sera variable, selon l'espace disponible ;
 - Haie champêtre, composée d'arbustes de faible hauteur (inférieure à 3m), comportant des floraisons intéressantes pour les insectes ;
 - Espace engazonné, cet ensemble prendra place dans les espaces reliques, au pied des arbres, dans les pentes des noues ;
 - Espace prairial, cet ensemble vise à reconstitué les prairies mésophiles présentes sur le site. Il pourra être reconstitué soit en récupérant les terres du site l'accueillant actuellement, soit en le recomposant de manière artificielle. La première solution est la plus souhaitable, car elle permettra de conserver le cortège floristique du site en utilisant le stock de graines présent dans les terres. D'autre part, cette méthode est aussi la moins onéreuse et la plus écologique, puisque qu'aucun apport de matériau ou de graines n'est nécessaire. L'ensemble ainsi reconstitué permettra de créer un milieu d'accueil favorable aux insectes, reptiles et à l'avifaune.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Nota : le long de la RD 1006, de la RD124 et de l'autoroute A43, les aménagements paysagers prennent également en compte les obligations associées au PLU de la zone.

Le long de l'autoroute et de la RD 1006, des talus seront en place afin de masquer la vue des cours camions aux usagers de la route.

- **le choix de l'organisation des stockages** en cellules de grande hauteur et transstockeur (forte densité des produits stockés). afin de réduire les surfaces au sol occupées par les bâtiments logistiques. Division par 3 des surfaces nécessaires pour stocker la même quantité puisque un transstockeur vaut en moyenne 3 cellules classiques.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

6.2 L'eau

Le site sera raccordé au réseau public pour la fourniture d'eau potable.

La consommation domestique annuelle est estimée à environ 7 600 m³. Il n'y a pas d'utilisation d'eau dans la partie stockage (hors moyens incendies).

Les eaux usées domestiques (sanitaires) Les eaux usées du site seront rejetées dans le réseau d'assainissement public.

Le réseau de la zone rejoint le réseau de la commune et les eaux sont envoyées pour traitement à la station d'épuration de Traffeyère dont la capacité nominale de traitement est de 29 540 m³/j. Des travaux d'extension et de mise en conformité de la station sont en cours.

Les rejets du site sont estimés à environ 35 m³/j ce qui représente 0,1 % de la capacité de la station d'épuration.

Les eaux pluviales de toiture des bâtiments, exemptes de pollution, seront dirigées vers une cuve de récupération de 1 200 m³ (pour usage en eau de lavage des PL) et le trop plein sera dirigé vers un bassin d'infiltration de 4 288 m³ (le bassin a été dimensionné pour une pluie cinquantennale). En cas de forte pluies (> pluie cinquantennale), les eaux ne pouvant pas être infiltrées seront dirigées vers le réseau communal de gestion des eaux pluviales.

Les eaux pluviales de surface des voiries et cours camions susceptibles d'entraîner des traces de boues et d'huiles / hydrocarbures laissées par les véhicules à moteur sur le sol, seront collectées et dirigées vers les bassins de « rétention » / infiltration. Des séparateurs hydrocarbures seront placés en amont du bassin de « rétention » / infiltration.

Les séparateurs hydrocarbures seront de classe 1 et garantiront un rejet avec une teneur en hydrocarbures inférieurs à 5 mg/l et une teneur en MES inférieur à 100 mg/l.

La station de distribution de carburant non couverte sera reliée à un séparateur hydrocarbures spécifique dimensionné pour traiter 5l/s.

Les dispositifs seront équipés de bypass afin de désengorger les dispositifs en cas de forte pluie. Le passage par le by-pass n'a pas d'influence sur la qualité des eaux rejetées, car seules les premières eaux ayant ruisselé sur la voirie sont susceptibles d'être polluées.

Les séparateurs hydrocarbures feront régulièrement l'objet d'un curage.

Les voiries et cours camions seront rattachés aux bassins d'infiltration selon les zones :

- Cours camions Nord : 1 053 m³
- Cours camions Sud : 1 035 m³
- Zone Ouest : 57 m³.

Les eaux pluviales de surface du parking, situé à l'Est de l'entrepôt et susceptibles d'entraîner des traces de boues et d'huiles / hydrocarbures laissées par les véhicules à moteur sur le sol, seront collectées et dirigées vers des noues d'infiltration. **Ces eaux susceptibles d'être chargées en hydrocarbures (égouttures) seront épurées par le système de noues.**

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Les noues d'infiltration seront équipées de filtres à sable, composé des couches suivantes, de haut en bas :

- une couche de mélange de 50% terre végétale et 50% sable 0/4 sur une épaisseur de 0,20m,
- une couche de gravillons 8/14 sur une épaisseur de 0,40 m,
- une couche de graves 10/40 d'une épaisseur de 0,40 m qui reçoit les drains.

Chaque couche sera séparée par un géotextile.

Accolées à ces noues, des structures réservoirs infiltrantes seront implantées sous les chaussées, afin de contenir le stockage complémentaire calculé sur une pluie d'occurrence cinquantennale.

Les noues seront plantées avec des végétaux acceptant ces conditions particulières. Les polluants seront captés dans les filtres (sables et plantes) : la pollution est ainsi fixée sur une zone définie. Ces végétaux seront de type roseaux.

Après un épisode pluvieux important, il sera nécessaire de vérifier l'état général des dispositifs. Après décantation, on effectuera un nettoyage des noues et plus particulièrement l'enlèvement des matières en suspension. Pour cela, le sable sera pelleté et remplacé.

L'entretien des filtres doit également s'effectuer qu'en cas de pollution accidentelle. Dans le cas d'un fonctionnement normal de la noue et du filtre, il n'y a pas d'entretien à prévoir.

En cas de pollutions accidentelles, il sera nécessaire de purger soigneusement la zone polluée. La purge devra s'effectuer par moyens manuels et soigneusement de façon à ne pas déchirer la membrane étanche.

Les résidus de pollution devront être transférés en centre de traitement.

Les eaux de lavage des sols et matériel : L'entrepôt sera lavé au moyen de machines de type auto-laveuses. Les eaux de lavage collectées dans ces machines seront rejetées avec les eaux usées sanitaires.

Ces eaux contiennent principalement des matières en suspension.

Des points d'évacuation seront prévus au sol pour la vidange des auto-laveuses.

Les eaux de la station de lavage des semi (intérieur et extérieur) et des conteneurs seront également rejetées dans le réseau communal.

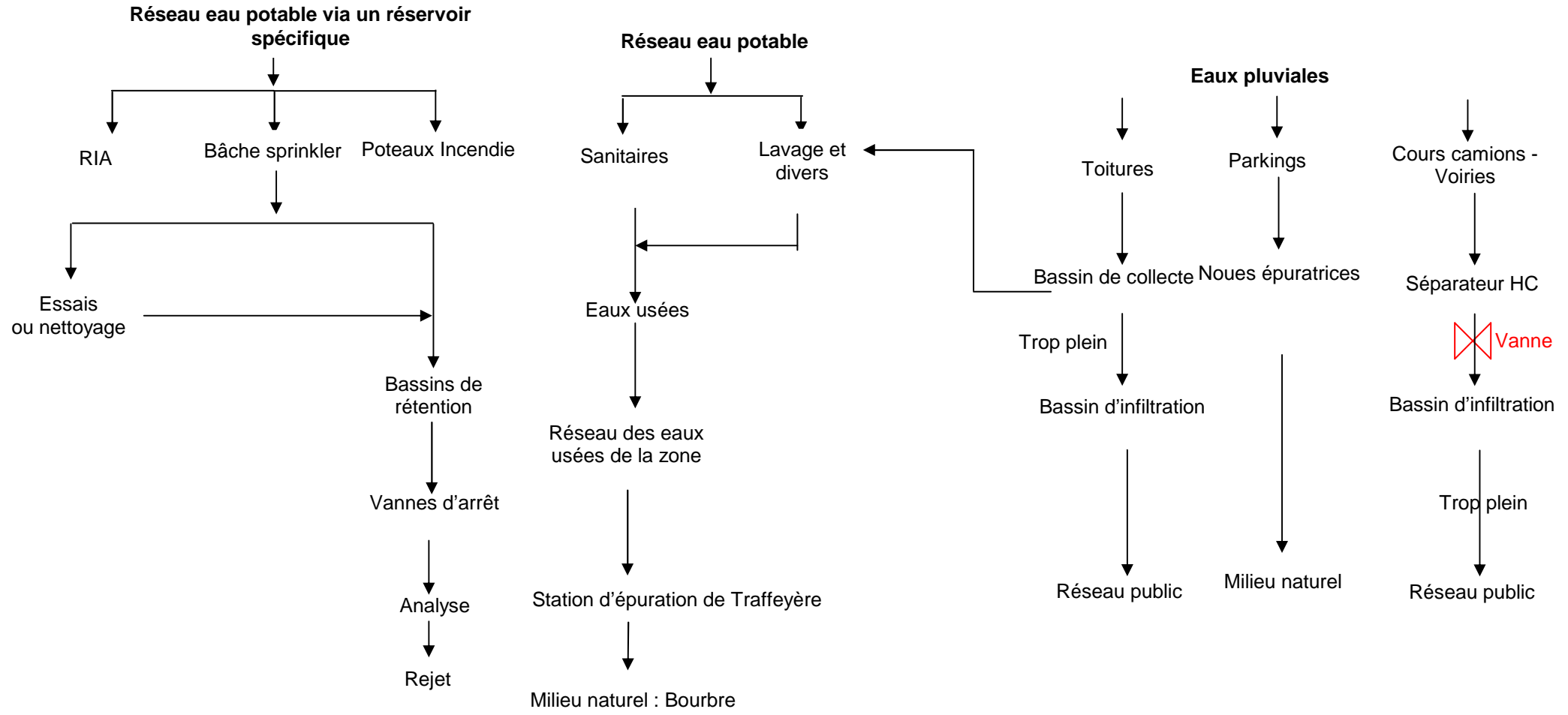
Les aires de lavages de l'extérieure des semis seront raccordées à un débourbeur - déshuileur.

Les eaux de lavage sont recyclées.

Une autorisation de déversement sera demandée auprès du gestionnaire du réseau et de la station pour le rejet de l'ensemble des eaux de lavage.

La gestion des **eaux d'extinction d'incendie** est présentée dans le résumé de l'étude de dangers.

Gestion des eaux en fonctionnement normal



ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

6.3 L'air

Les installations ne comportent pas d'unités de fabrications associées à des rejets atmosphériques.

En fonctionnement, les rejets sont constitués de gaz de combustion des chaufferies qui utilisent le gaz de ville et des gaz d'échappements des véhicules présents sur site. Les appareils de chauffage seront régulièrement contrôlés.

6.4 Les déchets

Ce sont principalement des déchets d'emballages (papiers, plastiques, palettes...), des déchets de bureaux, et des déchets épisodiques d'entretien (batteries usagées).

Les déchets banals seront au maximum valorisés dans les filières de recyclage.

Les déchets occasionnels seront éliminés dans les filières adaptées : incinération ou recyclage. Il s'agit notamment de batteries usagées de chariots élévateurs, d'huile de vidange de ces chariots...

Ces derniers étant des déchets dangereux, des bordereaux de suivi de déchets seront émis à chaque enlèvement. Un registre des déchets sera tenu à jour par l'exploitant afin de suivre les flux et devenir des déchets.

6.5 Le bruit

Tous les équipements seront placés dans les bâtiments qui seront correctement isolé phoniquement. Le bruit sera surtout lié à la circulation des camions et aux installations de production de froid.

L'impact acoustique du site sera réduit en raison :

- - de la vitesse de circulation réduite des camions sur le site,
- - de l'utilisation uniquement en journée des compacteurs et du type de matériaux compactés (emballages plastiques et cartons),
- - de l'isolation acoustique des groupes sprinkler, groupes électrogènes et des groupes froids,
- - de l'absence de sirènes périodiques,
- - de l'arrêt des moteurs durant les opérations de chargement / déchargement,
- - des distances par rapport aux tiers, les habitations étant elles-mêmes éloignées d'environ 100 m.

Une mesure de bruit dans l'environnement sera réalisée dans les 6 mois après la mise en service de l'exploitation.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

6.6 Le trafic

L'approvisionnement et l'expédition des marchandises se feront par voie routière.

Type de véhicules	Rotation – Trafic moyen	Rotation – Trafic maximum	Horaires
Véhicules légers (personnel et visiteurs)	250 / jour	Pic au moment des changements d'équipes à 5h, 13h et 22h	5h / 22h du lundi au samedi
Camions/poids-lourds (réceptions/expéditions)	350 / jour	Pas de saisonnalité marquée	24h/24 avec pointe de 5h à 22h du lundi au samedi

La plateforme d'approvisionnement sera raccordée à la RD 1006, RD124 et à proximité des accès autoroutier de l'A43.

Les véhicules légers emprunteront le même accès que les poids lourds mais seront immédiatement dirigés vers le parking en superstructure implanté à l'entrée.

Des parkings d'attente pour les poids lourds sont prévus à l'entrée du site et permettent de ne pas gêner la circulation sur le site ou sur les voies publiques. Après passage au poste d'accueil, les véhicules seront réceptionnés au niveau des zones de quai.

Les quais seront aménagés de façon à permettre la manœuvre aisée des poids lourds.

Tous les véhicules qui entreront sur le site auront un horaire permettant une bonne gestion du flux des véhicules et ainsi d'éviter une surcharge au niveau du poste d'accueil des PL.

Afin de ne pas impacter le trafic local de la RD124, l'accès au site se fera nécessairement par le rond-point Nord en passant par une voie de décélération ; de même pour la sortie, les véhicules seront tenus de tourner à droite pour rejoindre le rond-point Sud en passant par une voie d'accélération. Un terre-plein sera mis en place entre les 2 voies de la RD 124 au niveau de l'entrée du site afin de faire respecter ces consignes de circulation.

6.7 Impact sur la santé

- Environnement humain

Le bâtiment sera implanté à l'écart des habitations. La distance entre le projet et l'habitation la plus proche est inférieure à 100 m mais séparée par la RD124 et des terrains industriels.

Dans ces secteurs habités, l'émergence du bruit provenant du site logistique sera maintenue dans les limites réglementaires.

- Nuisances liées aux activités

En fonctionnement normal, les activités prévues ne généreront aucun rejet polluant dans l'environnement, hors gaz de combustion de la chaufferie.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Les gaz d'échappement des camions, pour la période où ces camions se trouveront sur le site logistique, seront libérés en quantité très faible, proportionnellement aux gaz d'échappement dégagés par les véhicules transitant sur les axes de circulation proches.

Les risques liés à la présence d'installations de production de froid à l'ammoniac sont analysés dans l'étude de dangers.

6.8 Impact sur la biodiversité

Afin d'identifier les potentiels impacts sur le milieu naturel, une étude « faune flore » à ce titre une étude faune flore a été réalisée sur quatre saisons (avril 2013 à juillet 2014), plusieurs espèces protégées ont été identifiées sur le site.

Un dossier de demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées est en cours de constitution. Ce dossier est réalisé par le bureau TERE0 en partenariat avec l'ensemble de l'équipe projet et le maître d'ouvrage. Ce dossier présentera de manière précise et quantifiée les impacts et mesures prévues afin de réduire l'impact du projet sur les espèces.

Les espèces pouvant être impactés par le projet et concerné par le dossier CNPN sont les suivantes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire
INSECTES	
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet
REPTILES	
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles
AMPHIBIENS	
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé

OISEAUX	
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier
<i>Falco tinunculus</i>	Faucon crécerelle
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis
<i>Picus viridis</i>	Pic vert
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon

Les mesures prévues afin de réduire l'impact du site sur la biodiversité de la zone sont les suivantes :

❖ Mesures d'évitement :

- Dans la mesure du possible, les arbres et surfaces herbacées en marge de la zone à aménager seront évités et conservés. Cette mission sera assurée par une personne qualifiée en environnement en concertation avec le géomètre chargé du piquetage du chantier
- Organisation des travaux de déboisement afin d'éviter la destruction des nids et des jeunes.
- Organisation des travaux en dehors des périodes d'hivernation des reptiles et amphibiens.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

❖ Mesures de réduction :

- Réduction des surfaces imperméabilisées par :
 - Une partie des locaux techniques, qui seront semi-enterrés et permettent d'augmenter les surfaces herbacées ou les secteurs susceptibles d'être plantés en arbustes ;
 - Les fossés techniques, qui sont prévus sous forme de noues végétalisées ;
 - Une partie des parkings, qui seront réalisés en matériaux minéraux stabilisés pour permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie.
- Choisir des espèces végétales locales pour créer des milieux favorables
- Orientation de l'éclairage pour limiter l'éclairage nocturne des espaces naturels
- Maintien d'habitats (haies, zones herbeuses, buisson, ruisseaux...) qui sont favorables à l'implantation de la flore et la faune (passereaux locaux, petits mammifères),
- Gestion extensive des habitats afin de permettre le développement de la petite faune
 - Prairies sèches : 1 fauche annuelle, de préférence précoce en avril ou tardive fin septembre ;
 - Gazon rustique : 1 à 2 fauches annuelles maximum (avril et septembre) ;
 - Plantations arbustives et arborées : taille légère annuelle pour les linéaires donnant sur la voirie. On évitera l'utilisation d'épareuses, sources de dégâts parfois fatals aux ligneux. Les autres plantations feront l'objet de tailles d'entretien tous les 5 ans, si cela s'avère nécessaire.

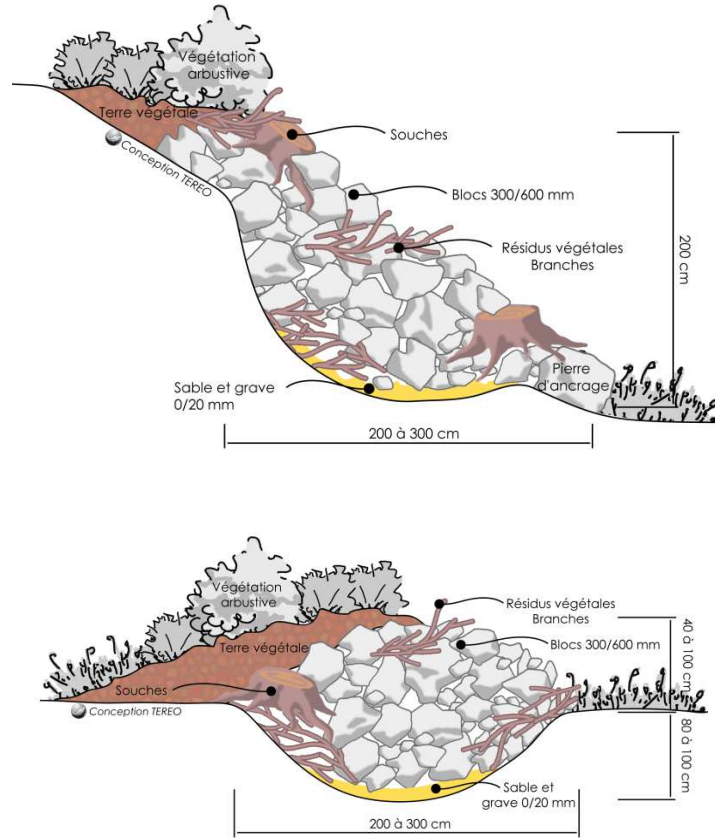
Il est important de préciser que lors des fauches du gazon, l'ensemble de la surface ne sera pas fauchée en 1 seule passe. Des zones seront laissées sur pied afin de pouvoir offrir des zones refuges à la petite faune. Comme par exemple une bande non fauchée de 2-3 m devant les plantations arborées et arbustives ou sur les talus.

- Choix de clôtures permettant la circulation de la petite faune.

❖ Mesures compensatoires :

- Création d'hibernaculum

Afin de compenser la disparition de certaines zones refuges pour les reptiles (vieux arbres, souches, murets de pierre...), il est prévu d'insérer des structures favorables à l'hibernation de l'herpétofaune aux espaces verts entourant les bâtiments. Ces structures seront intégrées en pied d'ouvrage. Un minimum de sept structures de ce type seront réparties le long du merlon. Les deux schémas ci-dessous présentent le principe de l'ouvrage.



Schémas de principe d'hibernaculum (source : TERE0)

La réalisation de ces ouvrages spécifiques est compatible avec les caractéristiques techniques du merlon de protection.

- Plantation favorables à la petite faune

Afin de compenser la perte d'habitats favorables à plusieurs espèces d'oiseaux et aux insectes, des plantations d'arbustes sont prévues. Des bosquets arbustifs seront donc plantés sur les espaces verts autour de l'ouvrage. Ils auront un double intérêt paysager et biologique pour la petite faune. Ces mesures sont développées au 5.1.3

Les plantations seront réalisées selon le schéma de plantation ci-dessous :

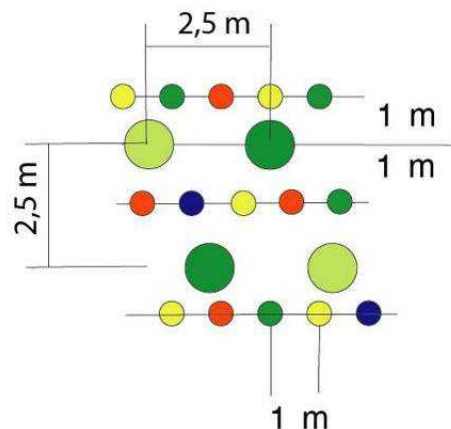


Schéma d'implantation d'un bosquet arbustif (source : TERE0)

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

Ces plantations, une fois bien développées, seront intéressantes pour les passereaux du bocage (bruant fou, hipolaïs polyglotte, bruant zizi, rossignol philomèle...), les insectes mais également les reptiles.

- Parcelles compensatoires : des études sont en cours afin de trouver des terrains favorables pour déplacer les populations d'azuré du serpolet. Les travaux et mesures prenant place en dehors de la parcelle ITM sont gérés par la SARA avec l'aide du bureau d'étude TERE0. Les solutions retenues seront décrites dans le dossier de demande de dérogation à la destruction d'habitats et d'espèces protégés (dossier CNPN) qui devrait être déposé à l'automne 2015.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

7. RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

7.1 Potentiels de dangers

Le risque principal sur ce site d'activités est l'incendie, associé à une possible pollution de l'eau et de l'air.

7.2 Réduction des potentiels de dangers – Mesures de maîtrise des risques

Des moyens importants de prévention et de lutte contre l'incendie seront mis en place, avec formation adaptée du personnel :

- Exutoires de désenfumage en toiture (fusible et à ouverture manuelle et automatique), avec création d'écrans de cantonnement délimitant des cantons de désenfumage de 1 600 m² maximum. Ces exutoires seront protégés afin d'empêcher la propagation d'un incendie d'une cellule à l'autre par la toiture.
- Réseau d'aspersion automatique, de type ESFR suivant les produits stockés en conformité avec les règles assureurs, avec alarme de déclenchement.
- Extincteurs pour attaque immédiate d'un départ de feu.
- Mise en place de murs séparatifs à minima REI 120 entre les cellules. Les murs séparatifs entre Dalle frais / Gel ; Gel/Contenant et CPS/HBW seront à minima REI240.
- Un mur écran REI 120 sera placé en façade Ouest de la cellule FFL et un mur écran REI240 de 8m de haut sera placé en façade Est de la cellule HBW afin de réduire les distances atteintes par les flux thermiques,
- Débit d'eau d'extinction d'un incendie de 360 m³/h pendant 2h disponible sur le site
- Voies d'accès dimensionnées avec accès pompiers sur les 4 faces des bâtiments.
- Des vannes d'arrêt seront implantées au niveau du réseau eaux pluviales, afin de pouvoir retenir sur le site les eaux d'incendie éventuellement polluées.
- Recouplement des cellules et **engagement de la société ITM à mettre en place les dispositions nécessaires afin de garantir la non – propagation de l'incendie vers ou depuis une cellule de grande hauteur (OPM1, OPM2, CPS, HBW, Buffer) conformément à la demande du SDIS 38.**

Vis-à-vis de la sécurité des travailleurs, les bâtiments sont conçus et sont exploités en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité.

En particulier, le personnel sera formé à l'utilisation du matériel de sécurité mis en place dans l'entrepôt.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

7.3 Analyse des risques – Scénarios d'accidents étudiés

Afin d'aborder l'idée de niveau de risque, autrement dit de criticité, chaque équipement ou installation du site ITM a été étudié et analysé en utilisant l'Analyse Préliminaire des Risques (APR).

Les échelles de gravité, de fréquence et de criticité utilisées, permettent de quantifier le niveau de risque associé à chacune des situations dangereuses identifiées (elles sont issues de l'Arrêté Ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation).

Compte tenu des mesures prévues, aucun scénario majeur, ne sort des zones d'acceptabilité du risque au regard de la matrice probabilité / gravité.

Néanmoins, en supposant l'absence ou le non fonctionnement des barrières de sécurité, plusieurs scénarios d'accident ont été identifiés.

Il s'agit des scénarios :

- Scénario 1 : Incendie d'une cellule de stockage de marchandises combustibles diverses.
- Scénario 2 : Incendie généralisé de trois cellules adjacentes :
- Scénario 3 : Incendie de la cellule de stockage des aérosols
- Scénario 4 : Incendie de la cellule de stockage des liquides inflammables
- Scénario 5 : Explosion d'un réservoir de GNL – effets de surpression
- Scénario 6 : Explosion d'un réservoir de GNL – effets thermiques
- Scénario 7 : Explosion d'un réservoir de GNC sur un PL – effets de surpression
- Scénario 8 : Explosion d'un réservoir de GNC sur un PL – effets thermiques
- Scénario 9 : Incendie de voitures dans le parking VL
- Scénario 10 : Dispersion atmosphérique de NH₃.

Les scénarios font l'objet d'une étude détaillée comprenant un calcul de conséquences (détermination de l'intensité des effets) et une représentation de ces effets sur plan.

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

7.4 Incendie des cellules de stockage

Les calculs démontrent que les mesures passives prévues à la conception du projet permettent de confiner les flux thermiques de 3 5 et 8 kW/m² à l'intérieur des limites de propriété sur toutes les faces du terrain en cas d'incendie d'une cellule de stockage sauf dans le cas de l'incendie de la cellule Bufer où un léger dépassement du flux de 3 kW/m² est observé au Sud. Les flux n'atteignent pas l'autoroute.

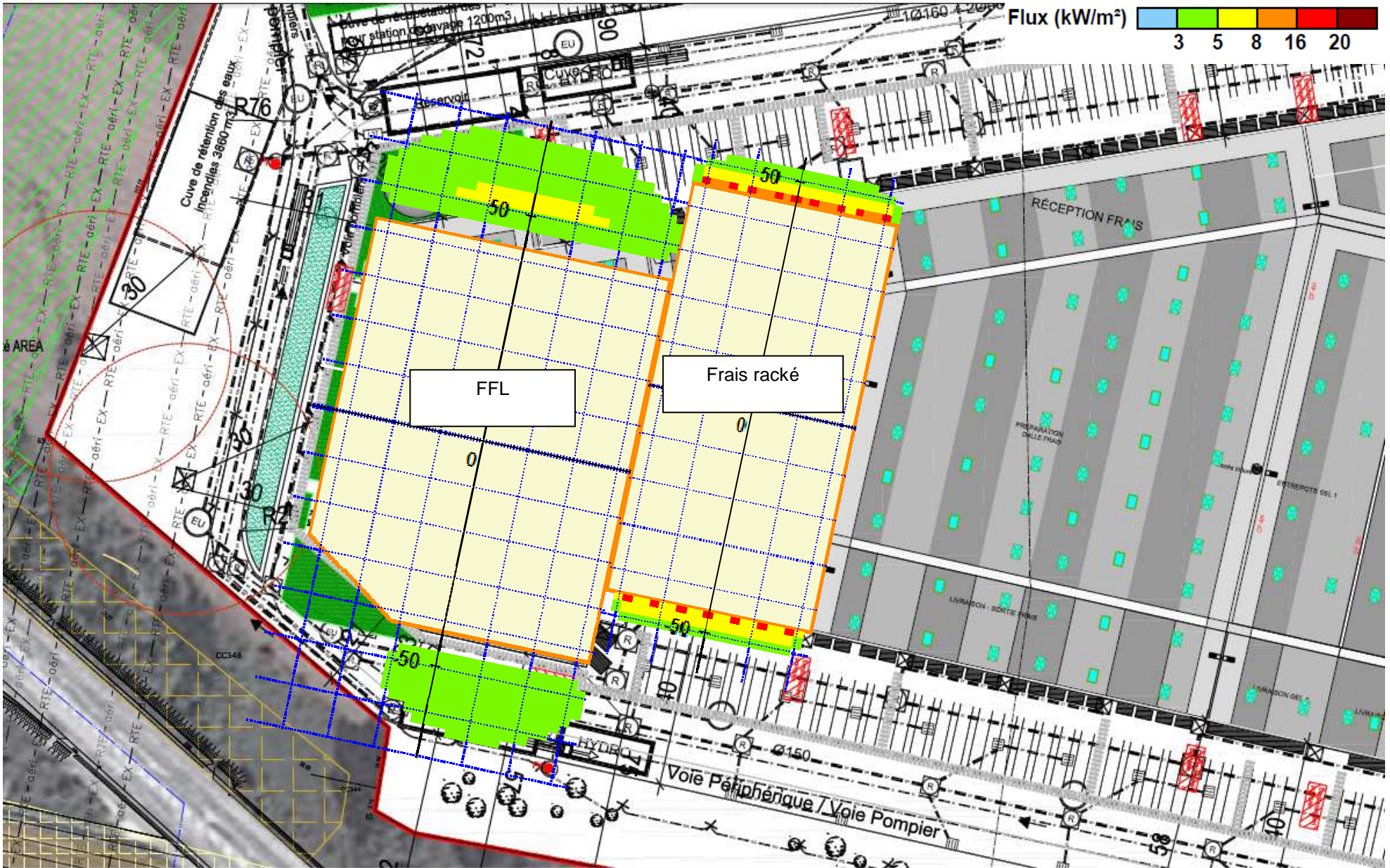
Les schémas des flux thermiques rayonnés en cas d'incendie, prenant en compte les mesures compensatoires, figurent pages suivantes.

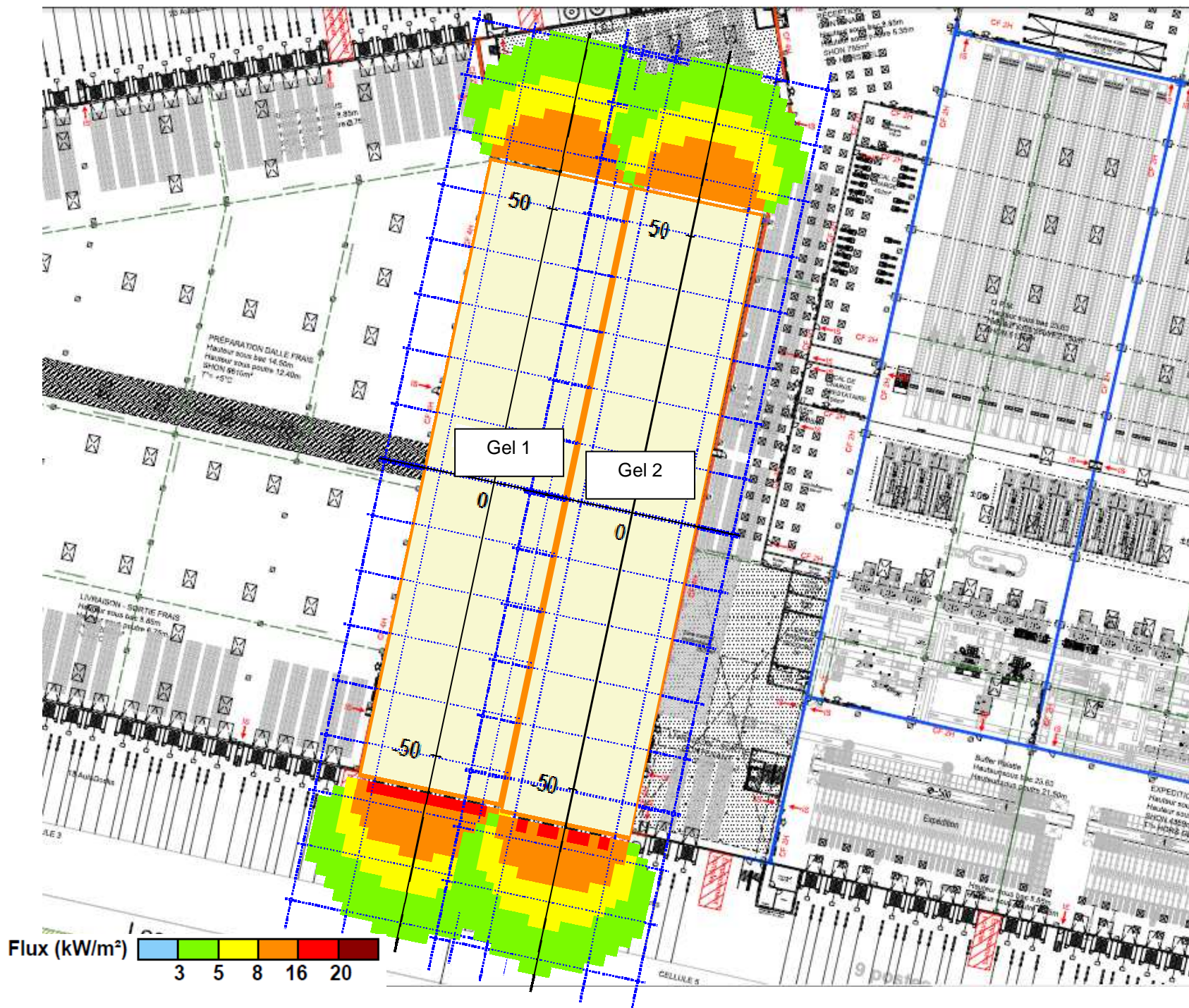
L'incendie des cellules de stockage des produits dangereux a également été modélisé, les zones d'effets ne sortent pas du site.

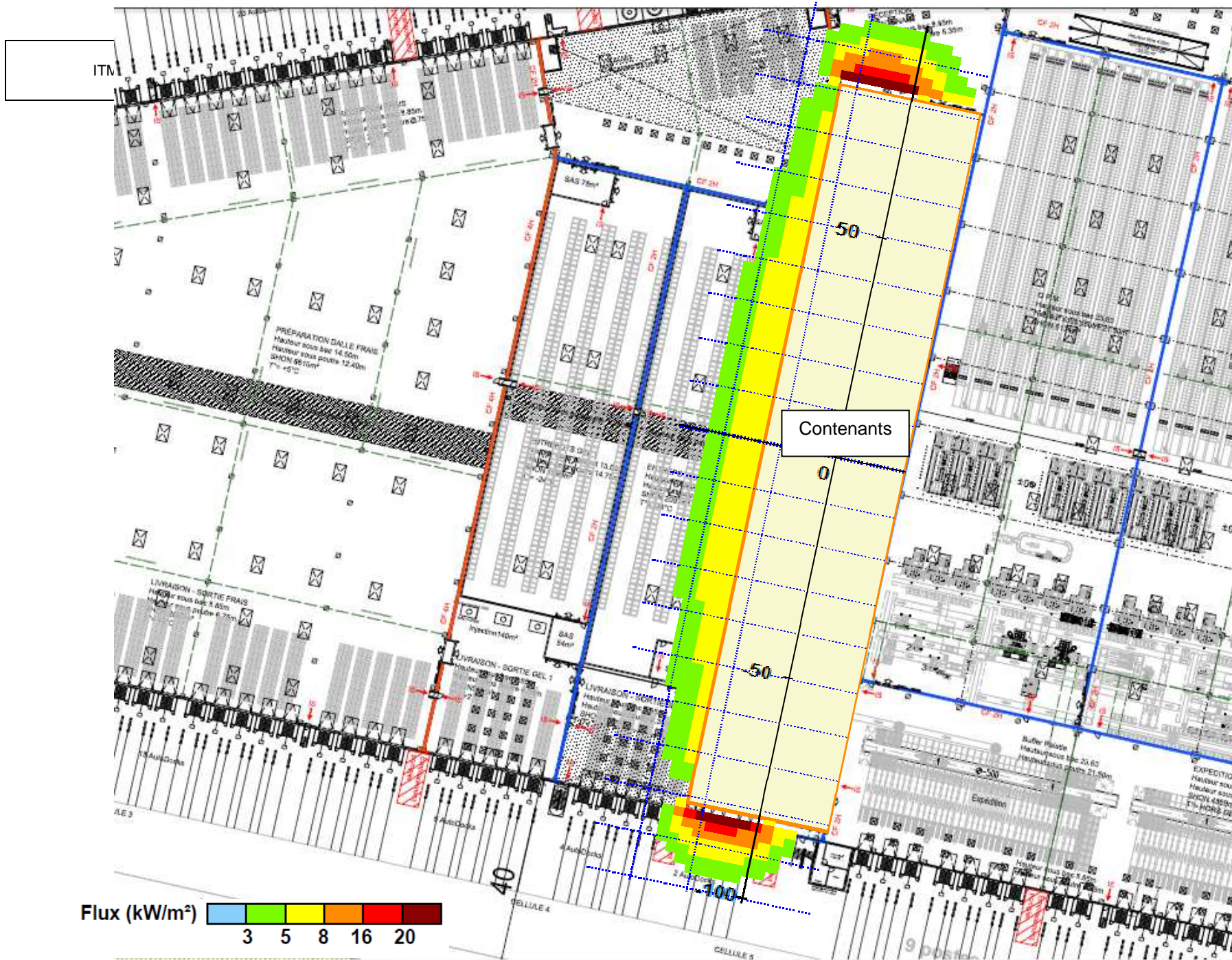
Nota : la propagation de l'incendie à plusieurs cellules impliquant des cellules de grandes hauteurs n'est pas présentée dans ce résumé en raison de l'engagement de la société ITM à mettre en place les mesures nécessaires pour contenir un incendie d'une cellule de grande hauteur.

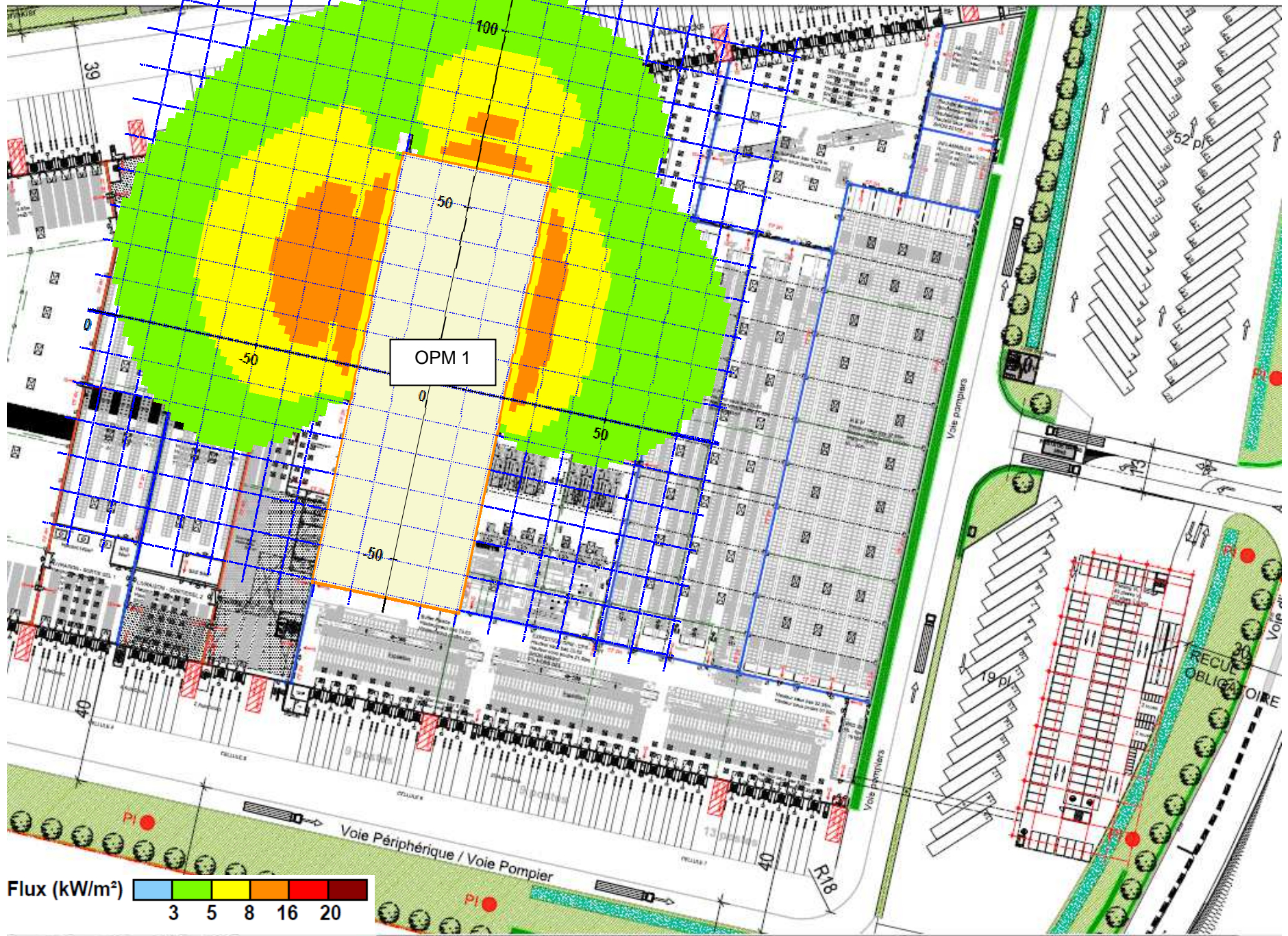
En outre, en cas d'incendie avec dispersion de fumées potentiellement toxiques, il n'y aurait pas de risques d'effets irréversibles sur les personnes au sol. En effet, dans tous les cas étudiés (les plus pénalisants parmi l'ensemble des scénarios possibles), la concentration maximale en fumées reçue par la cible est très inférieure à la concentration correspondant au seuil des effets toxiques irréversibles équivalent des fumées.

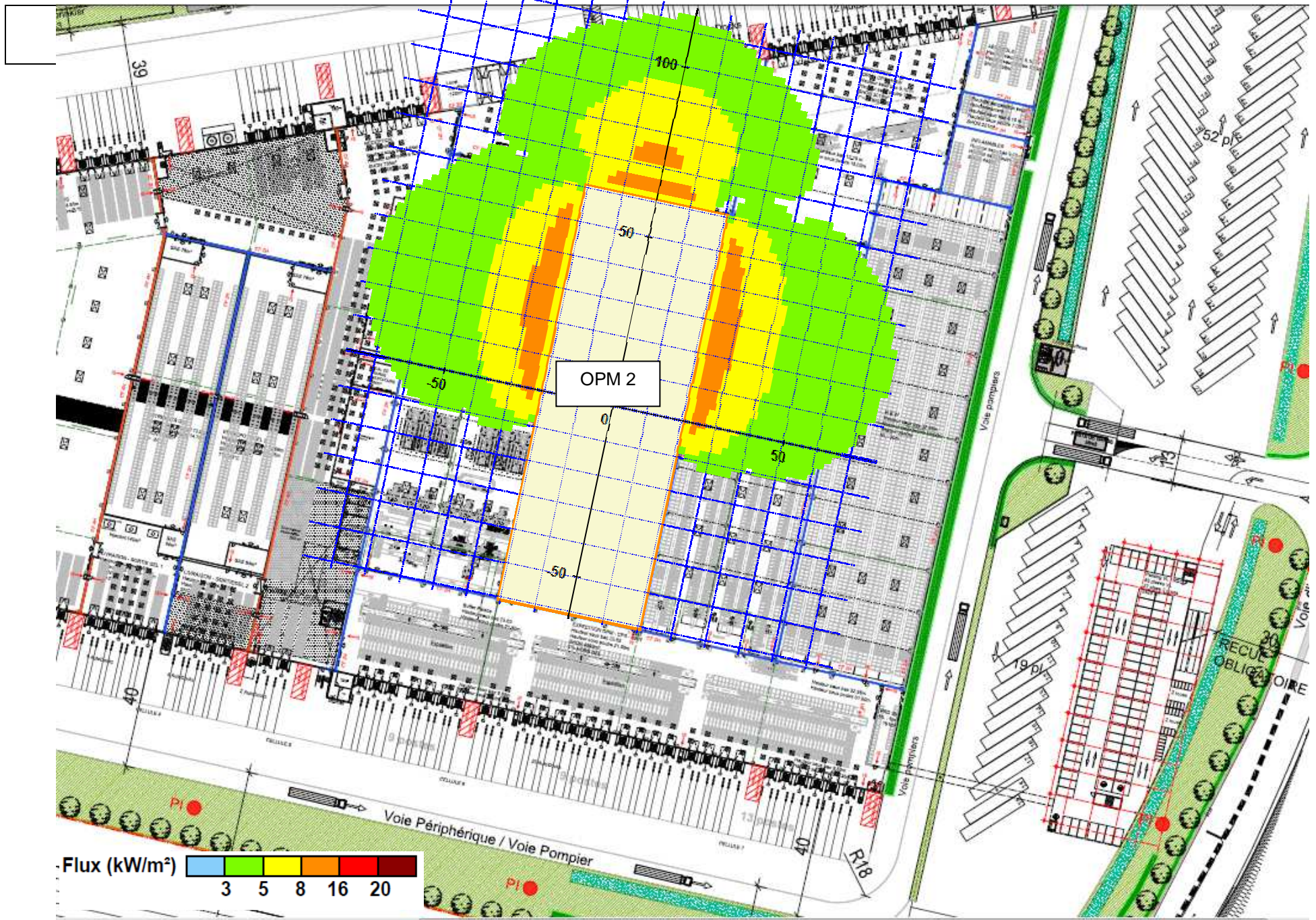
L'autoroute A43 est située à environ 58 m de la cellule FFL. Des impacts sur la visibilité sur l'autoroute peuvent être attendus en cas d'incendie de la cellule FFL. Une procédure d'alerte sera mise en place avec le gestionnaire de l'autoroute.

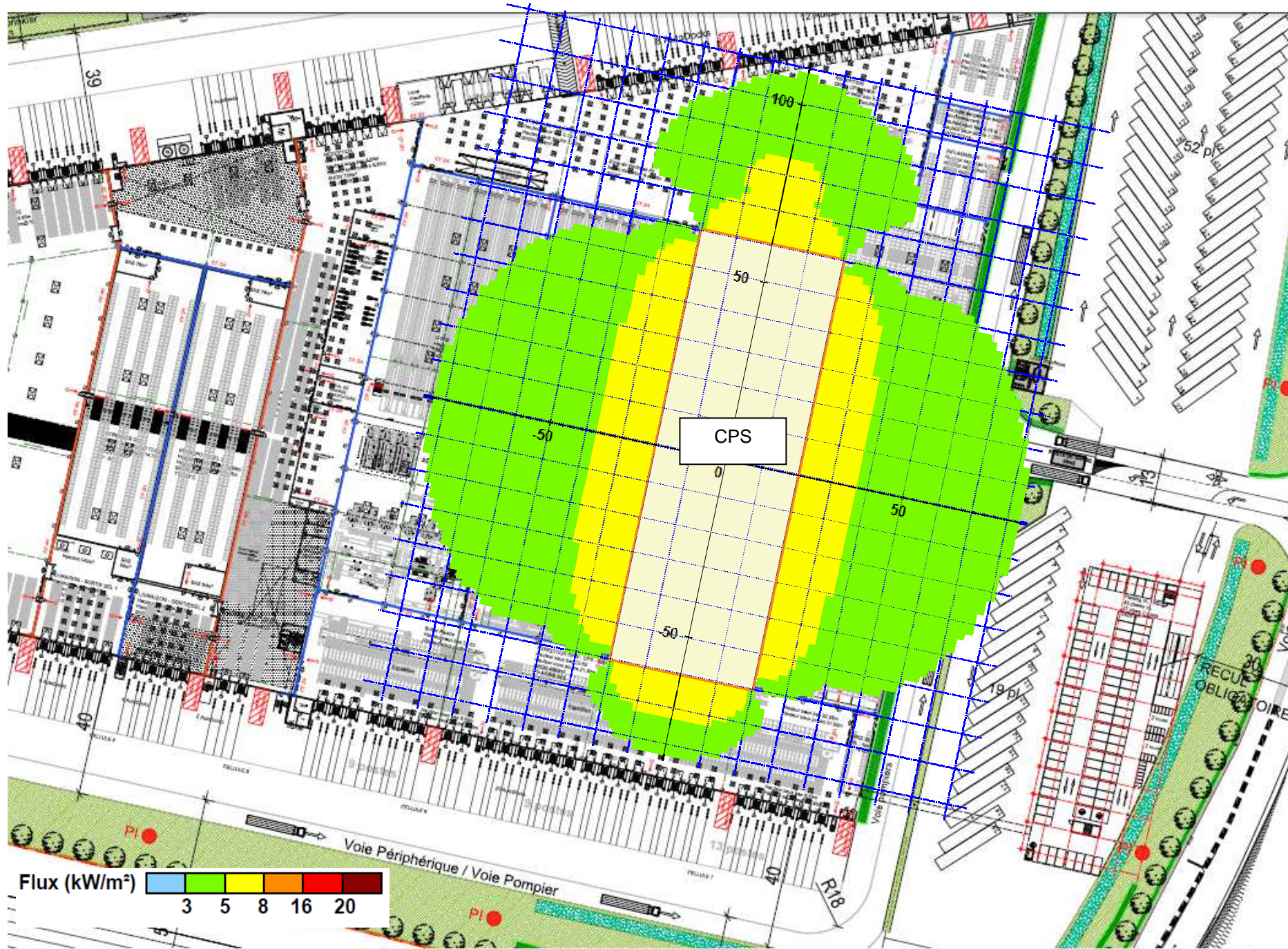








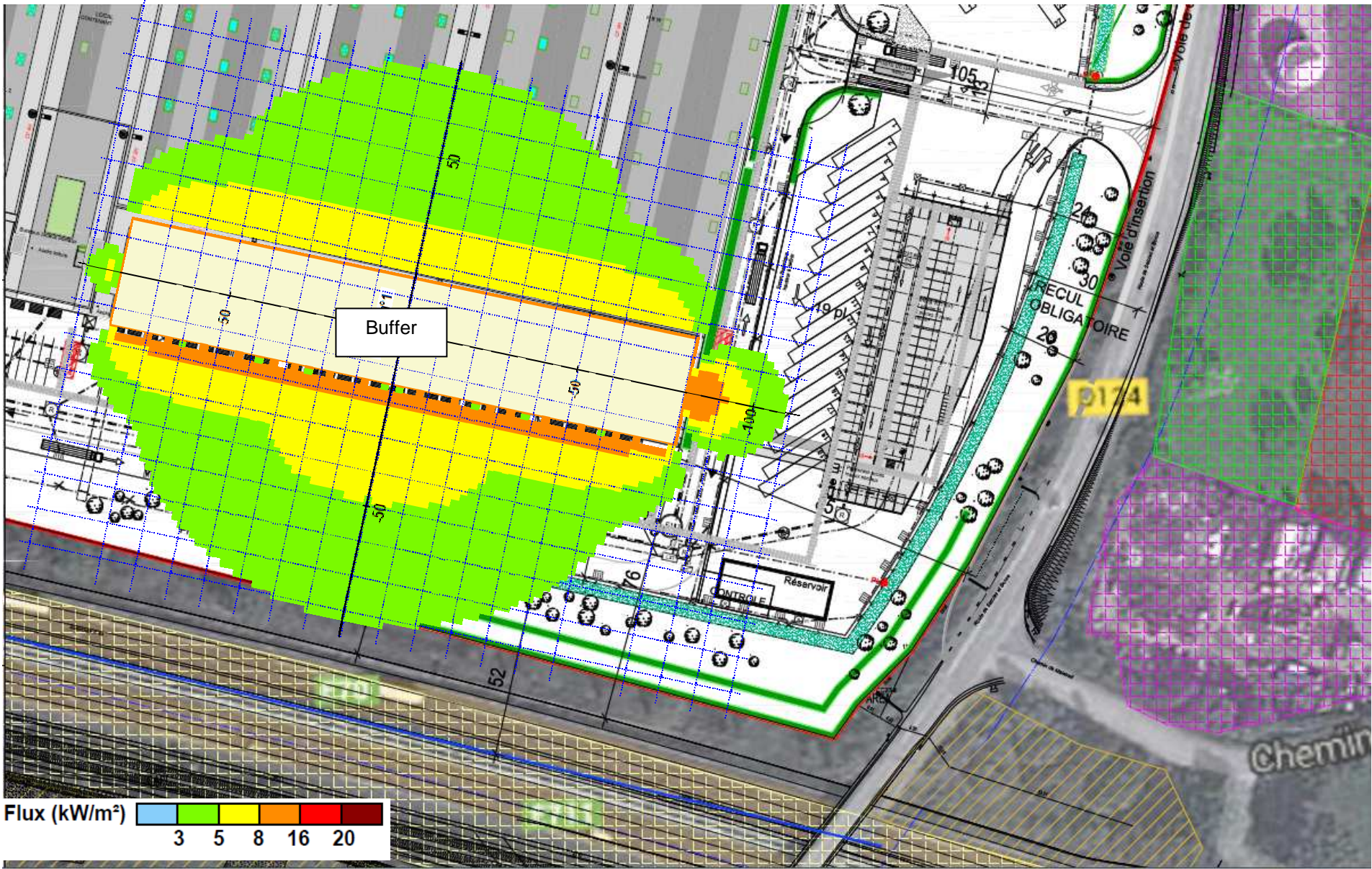


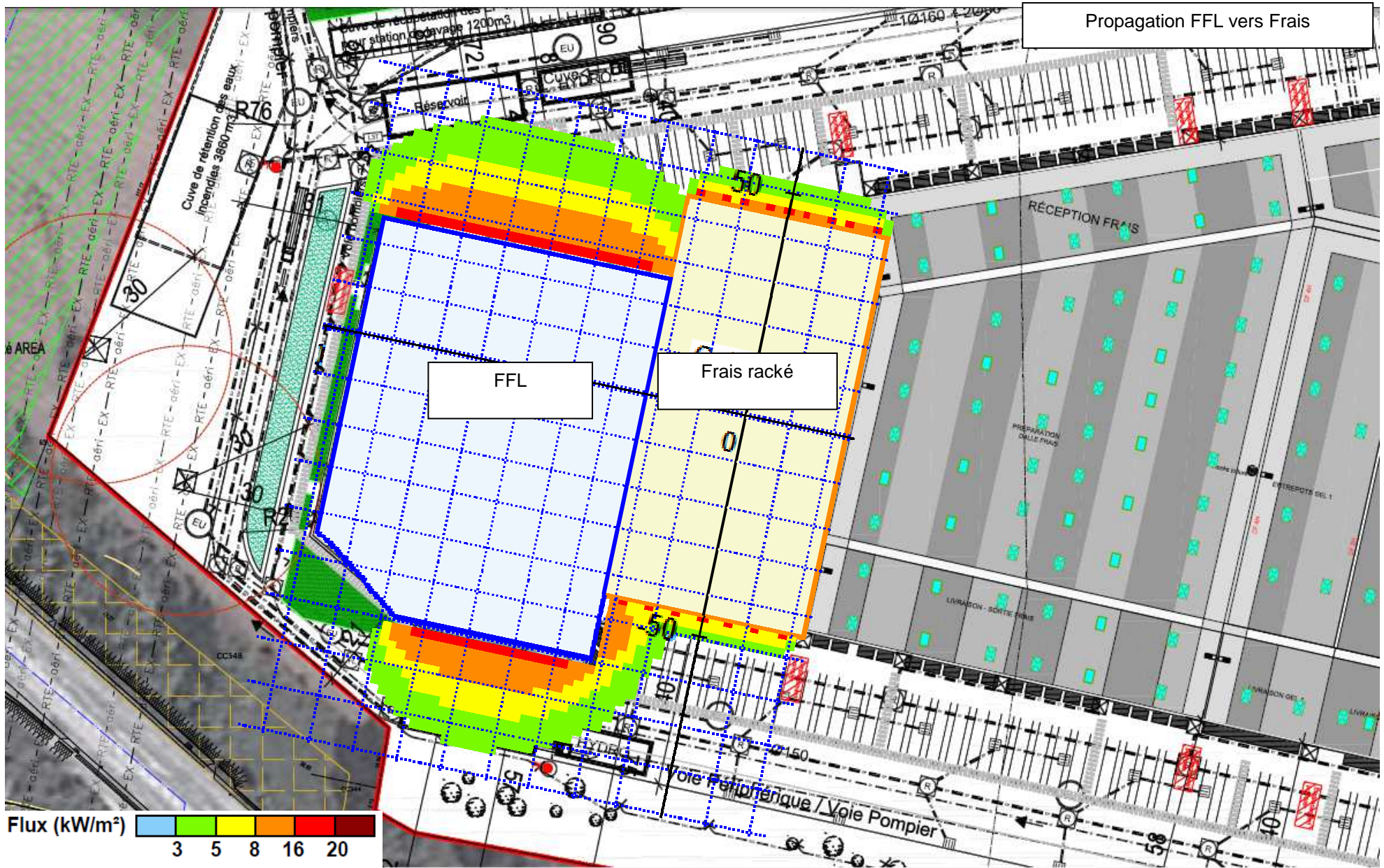


Remarque : Il est à noter que la présence d'un mur de performance REI 240 de 8 mètres de hauteur (depuis le sol) sur la façade Est de la cellule HBW permet également de contenir l'ensemble des flux supérieurs à 3 kW/m^2 dans les limites du site (cf. Figure 4-13).



Figure 4-13 : Incendie cellule HBW seule : Flux thermiques à 5 mètres au-dessus du sol avec mur REI 240 de 8 m de haut en façade Est

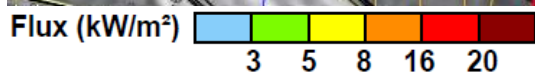


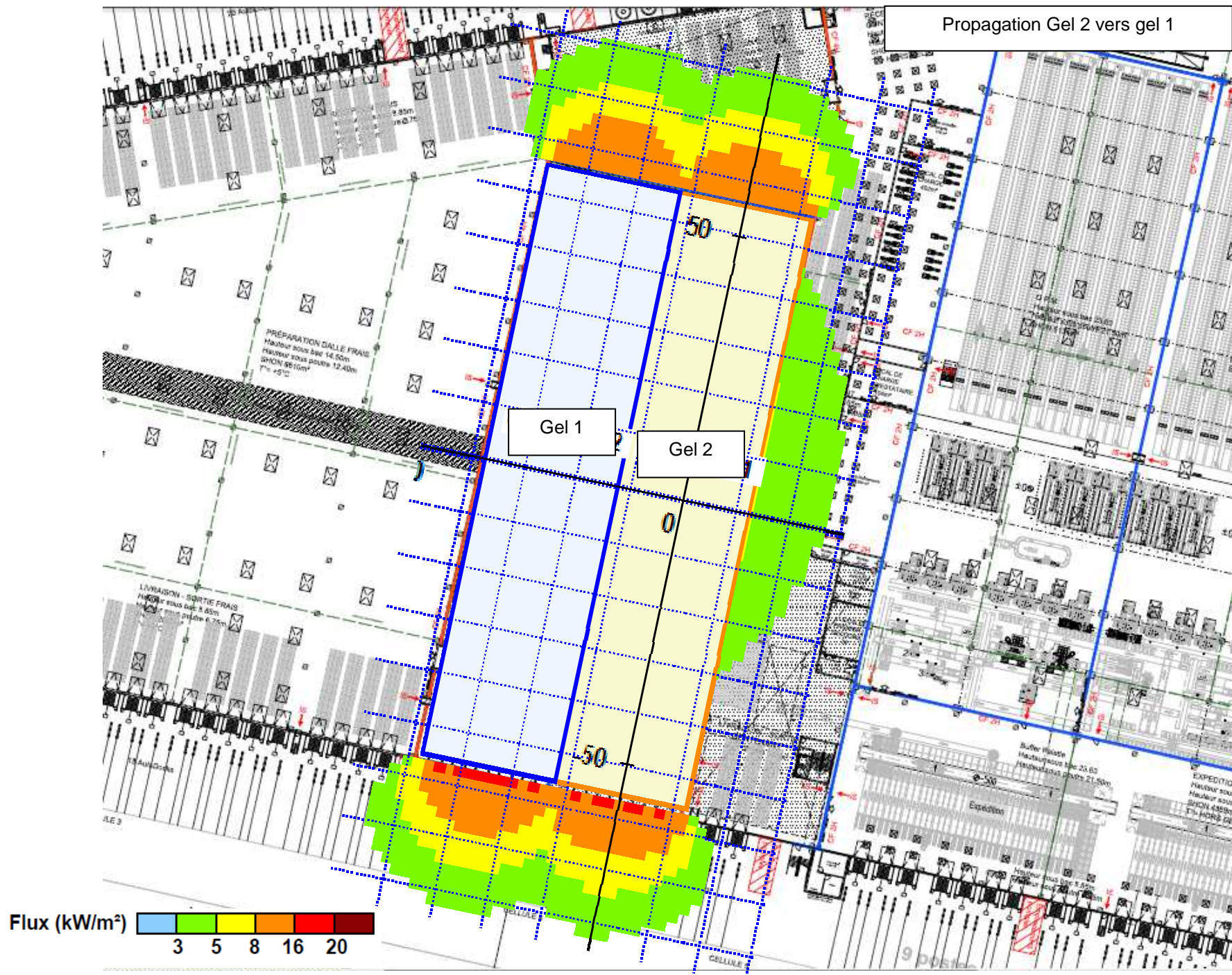


Propagation FFL vers Frais

FFL

Frais racké





ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

7.5 Incendie du parking VL et explosion des camions au GNL

Poids lourds au GNL :

Les effets de surpression au niveau des PL fonctionnant au GNL ont été étudiés. Les PL au GNL seront stationnés à au moins 30 m des limites de propriétés. Les effets létaux ne sortent pas du site. Les effets irréversibles pourront sortir du site et atteindront la route départementale n°124 et les terrains voisins (sur une longueur de 245 m).

Afin de ne pas atteindre la route RD1006, le stationnement des poids lourds au GNC ne sera pas autorisé sur les 6 emplacements les plus au Nord.

Aucun effet domino n'est attendu.

Parking VL en superstructure :

Le départ de feu au niveau d'un véhicule léger stationné dans le parking a été étudié.

Le parking VL sera situé à environ 17 m des limites de propriétés (point le plus défavorable). Les effets létaux pourront sortir au Sud Est du site et les effets irréversibles pourront atteindre la RD 124.

Au regard de la cotation gravité x fréquence, le risque est acceptable.

Aucun effet domino n'est attendu.

7.6 Dispersion d'ammoniac

Plusieurs scénarii de dispersion d'ammoniac ont été étudiés.

Pour les différentes études, les résultats sont les suivants :

- Rupture guillotine de la tuyauterie liquide DN150 en fond de bouteille BP (en amont de l'évaporateur) : **absence de rejets au niveau du sol**

- Rupture guillotine tuyauterie liquide DN200 en aval du condenseur (en amont du flotteur) : **absence de rejets au niveau du sol**

- Rupture guillotine de la tuyauterie liquide DN150 en fond de bouteille BP (en amont de l'évaporateur) sans fonctionnement de la détection-extraction mécanique : **absence d'effets au niveau du sol au-delà des limites de propriétés.**

ITM LAI	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Synthèse et résumé non technique
---------	--	----------------------------------

7.7 Eaux d'extinction en cas d'incendie : pollution accidentelle de l'eau et du sol

La pollution peut provenir du déversement dans le milieu naturel des eaux utilisées pour combattre un incendie et contenant des produits de décomposition en mélange (cendres, dilution des produits stockés...).

Besoins en eau du site :

L'application de la D9 conduit à un débit de 360 m³/h, le scénario le plus pénalisant étant la cellule HBW de grande hauteur en conception silo.

Des essais seront réalisés à la mise en service du site afin de s'assurer de la ressource effective du réseau. Une réserve pourra être ajoutée.

Volume de la rétention des eaux d'extinction

Les eaux ayant servi à l'extinction d'un incendie sont chargées en suies et polluants éventuellement mélangés et sont à collecter pour être ensuite analysées avant décision du mode d'élimination.

Le volume à retenir sur le site est calculé en l'application de la D9A, est égal à **3 572 m³**.

Mode de rétention

L'ensemble des eaux d'extinction seront collectés dans une rétention de 3 860 m³ située à l'Ouest du terrain.

8. CONCLUSION

Les bâtiments de la société ITM LAI seront installés, sur la commune de Saint Quentin Fallavier dans une partie de la ville dont la vocation est de recevoir ce type d'installation et disposant des infrastructures adaptées à l'activité de logistique.

Compte tenu des moyens mis en place à la conception des bâtiments et qui sont prévus pour son exploitation, les impacts résiduels sont limités à une légère augmentation inévitable de la circulation des camions.

L'aspect environnemental a été intégré, avec la maîtrise des nuisances potentielles, une bonne gestion de l'eau et un effort paysager.

Par ailleurs, le risque incendie a été bien prise en compte avec des moyens de prévention et de secours adaptés.